

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Conseiller en élevage laitier

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies, sciences de l'ingénieur (STSI)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Conseiller en élevage laitier* est portée par l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Nancy-Brabois de l'Université de Lorraine (UL) en partenariat avec le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricole) du Lycée Agricole de Pixérécourt (54), avec l'ALPA (Association Lorraine de Promotion de l'Agriculture) liée à la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) et, dans une moindre mesure, avec le lycée agricole de Château-Salins (57). Créée en 2005, elle existe dans son format actuel depuis 2013.

Elle a pour objectifs de former des conseillers techniques en élevage exerçant au sein des organismes de contrôle laitier et autres entreprises liées aux productions animales, d'une part, et des conseillers au sein des organismes de développement agricole, d'autre part. Tous les étudiants de cette formation sont en contrat de professionnalisation.

L'IUT assure les enseignements scientifiques, le CFPPA participe à la formation technique et est responsable du montage financier en tant qu'organisme reconnu pour la formation des contrôleurs laitiers ; les autres partenaires participent à la formation, et tous à la conduite pédagogique de la formation.

Analyse

Objectifs

Cette LP a pour objectifs de former des conseillers techniques en élevage exerçant au sein des organismes de contrôle laitier et autres entreprises de productions animales d'une part, et des conseillers au sein des organismes de développement agricole, d'autre part. Dans le premier cas, il s'agit d'accompagner les éleveurs dans la gestion de leur troupeau, et dans le second, d'accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de nouvelles techniques de production et la mise en place de nouveaux projets sur leurs exploitations.

Les compétences acquises par les diplômés figurent au sein de la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Elles sont bien identifiées au sein de chaque UE (Unité d'enseignement) du parcours de formation. Ce dernier est cohérent par rapport aux objectifs attendus. Tous les diplômés sont embauchés par les organismes de contrôle laitier du grand quart Nord-est ou une entreprise en lien avec le secteur de l'élevage. Toutefois, après quelques années d'exercice en tant que contrôleur laitier ou conseiller, on constate qu'un nombre non négligeable de diplômés s'installent en tant qu'agriculteur.

En conclusion, les objectifs de cette formation permettent d'acquérir les compétences attendues par les métiers visés : contrôleur laitier, conseiller en élevage laitier, conseiller agricole et chef d'exploitation.

Organisation

Cette formation, uniquement en contrat de professionnalisation, portée par l'Université de Lorraine est assurée par l'IUT de Nancy-Brabois qui est une composante de l'UL, en partenariat avec le CFPPA du lycée Agricole de Pixérécourt (54), l'ALPA (Association Lorraine de Promotion de l'Agriculture) qui est elle-même très liée à la Chambre Régionale d'Agriculture et, dans une moindre mesure, avec le lycée agricole de Château-Salins (57).

L'IUT assure les enseignements scientifiques, le CFPPA participe à la formation technique et est responsable du montage financier en tant qu'organisme reconnu pour la formation des contrôleurs laitiers ; les autres partenaires participent à la formation et tous à la conduite pédagogique de la LP. Le Groupement des Conseillers en Elevage de l'Est (GC2E) est également très impliqué (employeur, réalisation d'interventions, participation aux soutenances...).

Certains modules de cette formation, visant des compétences transversales, sont communs à la LP mention Agronomie, spécialité « Management de l'entreprise agricole et développement durable des territoires ruraux ».

Le montage de cette LP est très judicieux et permet une complémentarité entre les organismes de formation et un lien très étroit avec les professionnels du secteur, très important puisqu'il s'agit d'une formation sous contrat de professionnalisation.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation évolue dans un contexte très favorable et répond à un besoin réel de la nouvelle grande région Grand Est. L'importance régionale de la filière lait permet de solliciter des professionnels, des entreprises et des organismes de conseil pour intervenir au sein de la formation, participer aux jurys, accueillir des étudiants en contrat de professionnalisation avec la présence d'un tuteur d'entreprise.

La collaboration entre les différents établissements et les organismes professionnels est bien assurée. Le partenariat entre le CFPPA du lycée de Pixérécourt, les organismes de contrôle laitier et le GC2E permet d'identifier sans difficulté des entreprises en vue de l'accueil d'étudiant en contrat de professionnalisation. Les relations avec les chambres départementales et régionales d'agriculture sont également bien assurées grâce à la collaboration avec l'ALPA très liée à la chambre régionale.

En terme de concurrence, il n'existe pas de formation identique ou similaire dans un environnement très proche, les autres LP *Conseil en élevage laitier* sont assez éloignées (Bretagne, Pays de Loire et Normandie).

Equipe pédagogique

Sur un volume total d'enseignement de 420h (hors stage et projet tuteuré), 33 % sont assurés par des enseignants de l'IUT (dont 22 % par des enseignants-chercheurs), 9 % par les enseignants du lycée agricole, 13 % par ceux des autres établissements partenaires et 45 % par des professionnels issus d'organismes très divers : chambres d'agriculture départementales et régionales, Institut de l'élevage, centre d'insémination artificielle, coopératives laitières, exploitants agricoles et éleveurs, vétérinaires, Organisme de contrôle laitier et de soutien aux éleveurs (Optival, Alysé-élevage).

Pour assurer la cohérence pédagogique de la formation, deux enseignants de l'IUT, un formateur du CFPPA de Pixérécourt et un tuteur d'entreprise sont chargés de l'organisation pédagogique (mise en place des enseignements, ajustements en cas de besoin et organisation des projets tuteurés), du recrutement et du suivi des étudiants au cours de la formation.

En conclusion, il s'agit d'une équipe pédagogique assez bien équilibrée dans la répartition entre les établissements partenaires, avec une part importante réservée aux professionnels sur le cœur de métier.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs varient entre 10 et 15 étudiants (13 en 2014), liés aux possibilités de contrats de professionnalisation qui est pratiquement l'unique statut possible (hormis une VAE et un étudiant en formation continue en 2014).

La majorité des étudiants sont titulaires d'un BTSA (Brevet Supérieur de Technicien Agricole), de manière plus marginale d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) d'Agronomie (2 étudiants en 2013 et 2014). Aucun étudiant ne provient d'un cursus de licence générale. Les étudiants sont, en majorité, issus de l'ex-région Lorraine et des régions limitrophes et on observe un taux de féminisation qui oscille entre 43 et 85 % suivant les années.

En 2014, 34 dossiers de candidature ont été examinés, soit une pression de sélection de l'ordre de 3. Cependant, l'inscription définitive du candidat est conditionnée à la signature d'un contrat de professionnalisation.

Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont satisfaisants. Toutefois les données de l'insertion professionnelle étant calculées sur la base des situations connues des diplômés, il convient d'être très prudent sur la réalité de l'insertion. Il n'existe pas (ou très peu) de poursuite d'études.

Cette licence professionnelle menée sous statut de contrat de professionnalisation permet une bonne insertion des diplômés. L'effectif modéré permet un bon encadrement des étudiants. Toutefois les responsables de cette formation doivent poursuivre leur réflexion en relation avec la profession, sur les modalités à prévoir pour intégrer des L2, et sur l'évolution du métier de conseiller dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.

Place de la recherche

Des enseignants-chercheurs participent à la formation et une plate-forme d'expérimentation agronomique existe au niveau du partenaire ALPA. Par ailleurs, les étudiants sont amenés à participer à des conférences ou des colloques avec la participation de chercheurs.

L'adossement à la recherche est effectif mais limité en raison de l'aspect professionnel de la formation ; un adossement à une équipe de recherche dans le domaine de la nutrition animale serait un atout supplémentaire.

Place de la professionnalisation

Le statut des étudiants (contrat de professionnalisation) les prépare directement au métier de conseiller ; ils sont accompagnés par un tuteur « entreprise ». Par ailleurs, les relations très étroites avec la profession permettent de suivre l'évolution des attentes des producteurs vis-à-vis du conseiller. Un module *Méthodologie du conseil* permet aux étudiants de prendre conscience de la diversité des profils d'éleveurs. La relation avec les éleveurs et l'enjeu de les fidéliser sont abordés dans un module *Démarche de négociation*. De plus, le projet tuteuré consiste depuis deux ans à mettre en place la démarche de conseil chez un éleveur laitier. Les étudiants sont ainsi confrontés aux difficultés rencontrées par les conseillers.

Place des projets et des stages

Les étudiants sont au total 25 semaines en entreprise, en alternance avec des périodes de formation.

Le sujet du stage est élaboré en accord avec l'entreprise d'accueil sur proposition du stagiaire ou de l'entreprise. Il porte sur une problématique technique à laquelle l'étudiant doit répondre en analysant un ensemble de données d'ordre technique ou technico-économique. L'objectif du rapport est d'apporter un conseil argumenté et approfondi aux éleveurs concernés.

Le stage fait l'objet d'une évaluation par un jury composé de trois personnes (un enseignant-chercheur, un formateur du CFPPA et un professionnel) qui note le dossier écrit et la présentation orale (15 minutes) ainsi que la discussion (35 minutes), à laquelle s'ajoute l'évaluation par le maître de stage qui est en général le tuteur professionnel en entreprise. Les compétences évaluées sont la capacité à recueillir des informations, la capacité à conseiller, l'intégration dans l'entreprise, l'organisation et la méthode, la capacité à communiquer, l'ouverture d'esprit, etc. L'évaluation du stage donne lieu à l'attribution de 20 ECTS (European Credits Transfer System).

Concernant le projet tuteuré, d'une durée de 150 heures, l'étudiant met en place une démarche de conseil chez un éleveur. L'étudiant doit faire preuve de ses compétences face à l'éleveur par la qualité de ses apports techniques et de ses propositions d'accompagnement du projet de développement de l'élevage. Il doit également faire preuve de la maîtrise de tous les domaines du fonctionnement de l'entreprise. L'évaluation du projet tuteuré donne lieu à un dossier écrit et une soutenance orale devant un jury mixte (IUT, CFPPA, professionnel) et à l'attribution de 10 ECTS.

Place de l'international
<p>Concernant l'enseignement d'une langue étrangère, il existe un module d'anglais de 28h valant 2 ECTS.</p> <p>S'agissant d'une formation en « contrat de professionnalisation », la dimension internationale est peu développée pour des raisons réglementaires, ce que l'on peut regretter. En effet, les mobilités « sortantes » ne sont pas, ou très difficilement, envisageables.</p> <p>Très peu de candidatures étrangères sont enregistrées et les profils sont en général éloignés des attentes des recruteurs.</p> <p>Un voyage d'études a lieu tous les ans en Allemagne, en Rhénanie-Palatinat (région frontalière de la Lorraine). Toutes les visites se réalisent en allemand ou en anglais. Le module de fonctionnement des instances décisionnelles agricoles est fortement axé sur les politiques agricoles d'origine européenne et donne lieu à la visite du Parlement Européen.</p> <p>Les initiatives prises par l'équipe pédagogique pour développer l'ouverture européenne et internationale auprès des étudiants sont louables et mériteraient d'être développées, surtout au niveau européen du fait de la proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, pays où l'élevage de bovins laitiers est très important.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La sélection des candidats se fait sur dossier, mais le critère essentiel est l'embauche par l'entreprise en contrat de professionnalisation. Une journée d'entretien est réalisée conjointement par l'IUT, le CFPPA, et les entreprises du GC2E et portent sur des critères liés aux capacités à exercer le métier. Une liste principale et une liste complémentaire de candidats retenus sont établies, puis une commission d'admission, composée de différents enseignants et professionnels, se réunit en juin pour statuer sur cette proposition.</p> <p>A noter que le taux de féminisation est important, 70 % aux rentrées 2013 et 2014.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Tous les étudiants sont en contrat de professionnalisation avec un régime de d'alternance qui est de 15 jours en établissement de formation/15 jours en entreprise sur 52 semaines, à raison de 27 semaines en formation et 25 en entreprise. Il ne semble pas qu'une pédagogie adaptée aux alternants soit mise en place.</p> <p>Les modalités d'enseignement se déclinent sous forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), projets tuteurés, et par le stage en alternance.</p> <p>Il n'existe pas de renseignements particuliers concernant la place du numérique dans la LP.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est réalisée à partir d'une grille très précise des compétences à acquérir. A chacune d'elles est attribuée 2 ECTS, auxquelles s'ajoutent 10 ECTS pour le projet tuteuré et 20 ECTS pour le stage.</p> <p>Les mises en situations professionnelles sont privilégiées, mais chaque intervenant choisit sa propre formule qui est cependant validée par le comité de pilotage de la formation afin de garantir la cohérence de l'ensemble du processus d'évaluation.</p> <p>Les modalités combinent des dossiers de réflexion et/ou de bilan d'action écrits, accompagnés éventuellement d'un oral, des mises en situation réelle, des études de cas, des visites d'exploitation, analyses de documents, etc. L'oral est privilégié dans les modules de communication et de langue étrangère.</p> <p>Il existe un jury de diplôme composé de la directrice de l'IUT qui en assure la présidence, de cinq représentants des enseignants et de trois représentants des milieux professionnels.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences à acquérir sont bien décrites ; le suivi leur acquisition se fait par la mise en situation à travers le projet tuteuré par exemple, et tout au long du stage en alternance. On peut regretter qu'il n'y ait pas dans le dossier d'éclairage particulier sur les modalités de suivi.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est effectué par le CFPPA du lycée agricole de Pixérécourt par enquête mail et appel téléphonique. Il est assez performant dans la mesure où la situation de 100 % des diplômés est connue pour les dernières promotions (2013-2014 et 2014-2015). Ceci permet de calculer un taux d'insertion réel. Le niveau des emplois est également connu (cadre, intermédiaire, ouvrier) ainsi que le type de contrat (CDD (contrat à durée déterminée) ou CDI (contrat à durée indéterminée)). Dans certains cas, le salaire moyen net mensuel est également renseigné (1470 € pour les diplômés de 2012).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il y a peu d'information dans le dossier sur le Conseil de perfectionnement. Il se réunit au début de chaque année ainsi qu'après chaque jury de semestre ou de diplôme pour fixer les grandes orientations annuelles, organiser les temps forts (soutenances, projets professionnels), certaines sorties communes (notamment la visite du Parlement Européen) et pour prévoir le réajustement du contenu de certains modules.

Sa composition n'est pas connue, mais un représentant de chaque partenaire professionnel en fait partie. Le dossier n'informe pas sur la présence d'étudiants (et/ou anciens diplômés), ce qui est regrettable.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Contrat de professionnalisation mis en œuvre pour tous les étudiants.
- Bonne insertion professionnelle.
- Très forte implication des partenaires professionnels.
- Des compétences à acquérir bien identifiées et bonne adéquation entre objectifs de formation et métiers visés.

Points faibles :

- Recrutement peu diversifié.
- Composition et fonctionnement du Conseil de perfectionnement non formalisé.
- Très peu, voire absence, de relations avec les pays limitrophes à forte production laitière, notamment l'Allemagne.
- Recours au numérique absent de la formation.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation de qualité qui évolue dans un contexte favorable en raison de l'importance régionale de la production laitière et la présence de nombreux partenaires professionnels réellement impliqués qui assurent chaque année la signature de 12 à 14 contrats de professionnalisation. La relative faiblesse des effectifs peut interpeller mais, en raison de la fragilité de la filière laitière, il est souhaitable de maîtriser le flux annuel de diplômés.

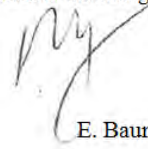
Malgré une bonne insertion professionnelle, la réflexion engagée par l'équipe pédagogique avec les partenaires professionnels sur l'avenir et l'évolution du métier de conseiller agricole formé à Bac+3 doit être poursuivie, ceci avec la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement comportant étudiants et anciens diplômés. Il est également souhaitable d'identifier, en lien avec les professionnels, les besoins et les priorités de la nouvelle grande région Grand Est et des régions limitrophes afin d'adapter les objectifs de formation aux nouvelles compétences attendues. Celles-ci sont liées à une approche très globale de l'exploitation agricole et de son environnement (Europe, mondialisation), au développement des nouvelles technologies, en particulier numérique, au sein des exploitations, aux nouvelles attentes du consommateur, etc.

Enfin, des réflexions sont à engager sur l'apport du numérique dans la formation, l'accès des L2 à la LP, les possibilités de partenariats avec des pays européens, Allemagne notamment, ainsi que sur l'évolution possible vers l'apprentissage.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner